



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ovivo obtient un contrat de 10 millions de dollars pour un système MBR en Amérique du Nord

Montréal, Canada, le 31 mars 2015

(Tous les montants sont en dollars canadiens)

Ovivo Inc. ("Ovivo") a obtenu un important contrat dans le marché municipal en Amérique du Nord afin de fournir un système de bioréacteur à membrane, technologie connue sous l'acronyme MBR. Les systèmes MBR sont largement reconnus comme étant l'une des meilleures technologies disponibles afin de traiter les eaux usées, ainsi que pour les applications de réutilisation.

La valeur du contrat est de plus de 10 millions de dollars et s'inscrit dans une série de plusieurs ventes de technologie MBR réalisées par Ovivo durant les 2 dernières années, totalisant plus de 90 millions de dollars. La livraison de l'équipement est prévue en 2016.

« Ce nouveau contrat démontre la position dominante d'Ovivo dans les systèmes MBR en Amérique du Nord, un marché qui a connu une croissance constante au cours de la dernière décennie », a indiqué Marc Barbeau, président et chef de la direction. « La législation plus stricte encadrant l'élimination des eaux usées, ainsi que les difficultés rencontrées par les régions en pénurie d'eau, créent des occasions de croissance dans le marché MBR et nous sommes bien positionnés pour en profiter », a ajouté M. Barbeau.

À propos de Ovivo Inc.

Ovivo Inc. est une société internationale qui se consacre au traitement de l'eau et des eaux usées. Elle offre des solutions technologiques complètes, de même que des services et de l'équipement adaptés aux besoins spécifiques de ses clients. Ovivo exerce ses activités dans plus de 15 pays et compte plus de 800 employés. Ovivo Inc. est une société ouverte dont les actions sont négociées à la Bourse de Toronto, sous les symboles OVI.A et OVI.B. www.ovivowater.com

Déclarations prospectives

Certains énoncés dans le présent communiqué concernant les objectifs, les projections, les estimations, les attentes ou les prévisions de la direction peuvent constituer des déclarations prospectives au sens de la législation en valeurs mobilières applicable. Ces déclarations prospectives se reconnaissent à l'emploi de termes tels que « prévoir », « projeter », « pouvoir », « planifier », « viser », « estimer » et autres termes semblables, éventuellement employés au futur ou au conditionnel, notamment à la mention de certaines hypothèses. La direction d'Ovivo tient à préciser que les déclarations prospectives comportent des incertitudes et des risques connus et inconnus qui pourraient faire en sorte que les résultats réels et futurs d'Ovivo diffèrent considérablement de ceux qui sont énoncés. Aucune assurance ne peut être donnée quant à la concrétisation des résultats, du rendement ou des réalisations tels que formulés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Les énoncés prospectifs présentés dans ce communiqué ont été faits en date des présentes, et à moins d'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, la direction d'Ovivo n'assume aucune obligation quant à leur mise à jour.

De l'information sur les facteurs de risque auxquels est exposée Ovivo Inc. est fournie aux rubriques intitulées « Risques et incertitudes » des rapports de gestion de l'exercice terminé le 31 mars 2014 et du troisième trimestre terminé le 31 décembre 2014, accessibles sur SEDAR (www.sedar.com) et sur le site d'Ovivo (www.ovivowater.com).

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS :

Marc Barbeau

Président et chef de la direction

Tél. : + 1 514 284-4238

Pierre-Marc Sarrazin

Directeur, finances corporatives et trésorerie

Tél. : + 1 514 284-7208

pierre-marc.sarrazin@ovivowater.com